RESPONSABILITÉS DES DEP

Envoyer trimestriellement à partir de la signature de la convention, un **rapport financier et d'activités** incluant les aspects E&S en suivant le modèle transmis à la Convention de subvention

Contenu

Information financière

- Rapport des états financiers
- Augmentation du capital éventuelle à la suite de l'obtention d'un prêt ou crédit commercial.
- Les financements externes éventuels.
- Requêtes de vérification des résultats.

Avancements des projets

- Le rapport d'avancement des commandes d'équipement et des travaux en distinguant ceux éligibles dans le cadre de la subvention.

Ressources humaines

- La liste succincte du personnel.

Gestion des risques et plaintes

- La gestion des risques E&S en suivant les PGES.
- Les données de plaintes et la manière dont les plaintes ont été traitées.
- Liste des problèmes rencontrés.

Donnés techniques et opérationnelles

- Volumes d'eau produit, distribués et comptabilisés.
- Taux de recouvrement.
- Paramètres de performance principaux.
- Le nombre de bornes fontaines, branchements particuliers ou branchements privés (BPR) ou de réservoirs et leur état.
- L'évolution de l'inventaire.
- Validation du transfert des données d'exploitation.